UA181X - Prise en compte de l'expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

- soit vous possédez et pouvez justifier au moins une année d'expérience professionnelle dans des fonctions de gestion opérationnelle (administrative, comptable, etc.) ; dans ce cas il vous faut fournir un ou des certificats de travail, bulletins de salaire. Cette expérience pourra avoir été acquise principalement en entreprise, mais aussi le cas échéant dans une administration, une collectivité ou une association. Vous pourrez produire un document synthétique (maximum 10 pages) présentant les tâches que vous avez réalisées et leur contexte
- soit vous possédez une expérience professionnelle acquise en dehors du domaine de la gestion ; dans ce cas il vous sera demandé de réaliser un stage de trois mois minimum dans des fonctions relevant de la gestion ; ce stage pourra être associé à une convention de stage et il débouchera sur un rapport de stage.
- soit vous possédez une expérience professionnelle acquise en dehors du domaine de la gestion et vous vous situez dans une logique de développement d'un projet d'activité, entrepreneurial ou autre. Votre travail consistera à formaliser le contexte, les étapes et la logique économique de ce projet. Un document argumenté concrétisera ce projet et en fournira les données précises, montrant votre capacité à mettre en oeuvre les techniques et méthodes de base en gestion.

Mis à jour le 01-09-2010

Code : UA181X

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

18 crédits

Responsabilité nationale : DNF - Direction Nationale des Formations / 1